

# LE CARILLON

HEUGNES



## LE BILLET DU MAIRE

Depuis plusieurs mois des maisons ont été acquises ou vont l'être au titre d'habitation principale. Des résidents secondaires ont décidé de vivre désormais à la campagne afin d'oublier leurs soucis de citadins. Souhaitons bienvenue à ces nouveaux Heugnois. Cette embellie (passagère ou durable?) nous permet de maintenir la population et d'augmenter l'effectif de l'Ecole assurant ainsi le maintien de deux classes pour plusieurs années.

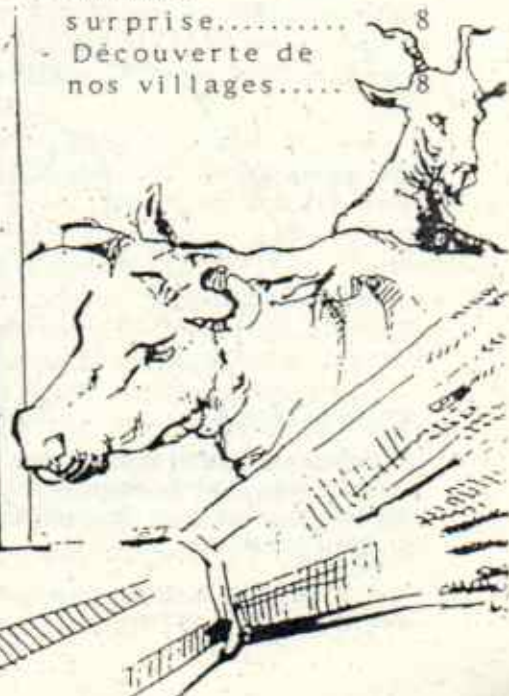
Un bon point pour ceux qui pensent que la carence en emplois de nos petites communes rurales peut être compensée par leur calme champêtre. Mais ce serait pourtant merveilleux si la Communauté de Communes pouvait nous permettre de conjuguer les deux.

Un artisan, après avoir pensé s'installer dans une zone artisanale voisine, a finalement choisi d'implanter son atelier près de son domicile. Un transporteur routier est sur le point d'acquérir une propriété et d'implanter son activité chez lui. Nous ne pouvons que nous féliciter de ces initiatives.

## SOMMAIRE

Page

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| - Comité des Fêtes.....           | 2 |
| - Grand Prix C.Fenioux.....       | 2 |
| - Familles Rurales.....           | 3 |
| - Rentrée scolaire.....           | 3 |
| - Les vents tournent.....         | 4 |
| - Pluie de juin....               | 4 |
| - Chasse et permis.....           | 5 |
| - A.S Heugnes.....                | 6 |
| - Horaires bus été.....           | 6 |
| - Conseils Municipaux.....        | 7 |
| - État civil.....                 | 7 |
| - Graines surprise.....           | 8 |
| - Découverte de nos villages..... | 8 |



Bulletin Municipal - n°8 -  
Juillet 1997





Mais avant cela, revenons un moment sur les activités passées.

Le lundi de Pentecôte, une foule nombreuse s'est rendue à la Foire pour y faire des emplettes! À midi, la musique de Pellevoisin a donné une aubade et l'après-midi 73 coureurs ont pris le départ de la traditionnelle et très disputée Course de l'UFOLEP.

Le 25 mai, c'est au tour des marcheurs. Ils étaient 235 à se retrouver pour la troisième randonnée pédestre de l'UFOLEP également. Trois parcours de 12, 15 et 18 km permettaient de découvrir les communes d'Heugnes, Pellevoisin, Selles-sur-Nahon et Jeu Maloches. La commune a offert le vin d'honneur au moment de la remise des récompenses.

#### 14, 15 et 16 août.

Le 14 août ce sera de nouveau le jour des coureurs cyclistes à Heugnes avec le Quatrième Grand Prix Christian Fenioux, course Elite 2 et 3 ouverte également aux amateurs (voir plus loin).

Quant au 15 août, c'est ce jour-là que se déroulera la 53ème Cavalcade d'Heugnes. Les chars décorés de fleurs de papier feront leur première apparition de l'après-midi vers 16h. Le soir, ils reviendront illuminés vers 22h.

C'est à 23h qu'aura lieu le feu d'artifice qui cette année devrait être encore plus spectaculaire que d'habitude. La commune y consacre un budget sensiblement supérieur à celui de l'an passé et un représentant de la société Lacroix, ami d'un résident secondaire d'Heugnes, a généreusement décidé de contribuer à son financement. On devrait donc en voir de toutes les couleurs et plus encore!

Cette année, le 16 août sera une journée exceptionnelle elle aussi puisqu'elle prolongera la fête. Les Forains seront encore là, comme les deux jours précédents et le soir il y aura un grand Karaoké sur la place Saint Martin également.

F.L.



## GRAND PRIX CHRISTIAN FENIOUX



Après Lievin (1994), Fouix (1995) et Duracka (1996) qui inscrira son nom au palmarès du 4ème Grand Prix Christian Fenioux le 14 août prochain? La Municipalité, le Comité des Fêtes et l'Union Cycliste de Châteauroux désormais présidée par Gilles Malard, présenteront le jeudi 14 août le 4ème Grand Prix Christian Fenioux sur un parcours modifié pour des raisons de sécurité et de déviations dues à la circulation surchargée du long week end du 15 août.

- Retour vers Heugnes avec arrivée route de la Gare (au niveau de l'Auberge).

Ce circuit plus court (21 km au lieu de 26) n'emprunte plus la départementale entre Frédille-Crotz et l'enseigne de Jeu. Il sera à parcourir sept fois au lieu de cinq auparavant, soit près de 150 km.

Les participants passeront donc six fois sur la ligne avant l'arrivée prévue vers 18h. Deux sprints intermédiaires seront disputés aux 3ème et 5ème tours, accompagnés de primes aux trois premiers. Un classement du meilleur grimpeur sera établi par addition de points au sommet de la côte de Frédille.

Prix, coupes et gerbes récompenseront les différents vainqueurs: 3 premiers du classement général, meilleur jeune, meilleur départemental et classement par équipe sur 3 coureurs (challenge détenu actuellement par l'équipe Vendée U dirigée par un ancien du Tour de France, Jean-René Bernaudeau) et meilleur grimpeur.

Cette épreuve inscrite au calendrier national et réservée aux coureurs Elite et Régionaux est organisée sous l'égide de l'U.C.C. chère à Christian Fenioux. Cette manifestation est rendue possible, d'une part grâce à la participation des sponsors: Laboratoires Fenioux - Conseil Général - SA Merkur - Crédit Agricole - SA Cloué - SA Debrais - Auberge d'Heugnes - Jardins du Nahon - Boulangerie Sicault - M.C.D. - G.I.R.A. 36 - G.A.N. ... mais aussi grâce aux municipalités des communes traversées, puisqu'une trentaine de signaleurs seront mobilisés pour surveiller les principaux carrefours, à la gendarmerie locale, à la gendarmerie motorisée et à la D.D.E. de Châtillon-Écueillé.

D'avance à tous ceux qui permettent le déroulement de cette épreuve, je dis un grand

### Itinéraire



- Départ place Saint Martin face à l'Auberge
- Pellevoisin (par la pharmacie, la Poste), route de Frédille jusqu'au pont de chemin de fer
- Selles-sur-Nahon
- Frédille
- À la sortie de Frédille, direction Jeu Maloches par Bel Air, Marlet et le Prieuré



merci. Merci également à Roger Maître, le patron du circuit de l'Indre qui une nouvelle fois nous apporte son précieux concours et à Alain Clouet, speaker infatigable sur le podium d'arrivée.

Espérons qu'avec une météo une nouvelle fois très favorable, le public nombreux en ce début de week end prolongé viendra applaudir un gros peloton qui comprendra en son sein de futurs champions. Le dernier week end de juin

nous en a apporté la preuve puisque le samedi Laurent Planchaud (ex-A.V.C.C.) est devenu Champion de France des Comités devant Stéphane Foucher, et le dimanche Franck Morelle (ex-Rouen) a pris la 3ème place du Championnat Pro., Stéphane Boury (U.C.C.) terminant 15ème. Ces 4 coureurs ont déjà participé à notre épreuve et seront sans doute au départ cette année.

B.G.

## FAMILLES



## RURALES

Une association que vous connaissez ou dont vous avez entendu parler. Mais savez-vous à quoi elle sert, ce qu'elle représente, quels services elle peut vous rendre?

C'est 9800 familles adhérentes  
- 300 000 personnes du milieu rural  
- 170 associations locales dans 220 communes  
- 1600 bénévoles responsables  
- 1400 emplois (temps plein et temps partiel)

qui se groupent pour des réalisations concrètes concernant:

- les loisirs enfance-jeunesse
- la vie familiale et ses préoccupations quotidiennes
- la vie économique et sociale.

### Quelques exemples à Heugnes

- Animations enfants pendant les petites vacances

- La Ruche qui accueille cette année encore 50 enfants pendant le mois de juillet

- Le Club des Jeunes: sorties, animations, etc...
- Le S.I.F. (Service Informations Familles) qui organise régulièrement des réunions (créativité, consommation, démarches administratives, cuisine, prévention, santé...)
- Défense des consommateurs
- Maintien à domicile pour les personnes âgées
- Aide-ménagère
- Garde à domicile
- Le Club La Joie de Vivre: les aînés se retrouvent pour des sorties, voyages, après-midis de détente, jeux...

Si vous souhaitez des renseignements sur cette association, n'hésitez pas à écrire au siège:  
Mairie d'Heugnes - Familles Rurales  
36180 HEUGNES

Un membre du bureau vous contactera.  
À bientôt.

H.V.

## RENTRÉE



## SCOLAIRE

La rentrée scolaire de septembre prochain verra l'effectif s'accroître, passant de 32 élèves à 40. L'effectif de la cantine grandira proportionnellement. La répartition des enfants dans les deux classes se fera différemment. Mme Irène Desbruères prendra en charge les sections enfantines (aidée par Catherine Bauché, C.E.S.) et le C.P., soit 21 enfants. Mme Isabelle Guitard réunira les C.E.1 et C.E.2, les C.M.1 et C.M.2, soit 19 élèves.

Devant l'augmentation de l'effectif quelques améliorations seront apportées (petit matériel, bac à sable...). En remplacement du voyage de fin d'année, le voeu de Mme Desbruères a été accepté par le Conseil de Classe. Les enfants de la petite classe participeront à un cycle équitation à Faverolles (huit demi-journées réparties sur le premier trimestre). Si la participation au Loto annuel (dimanche 19 octobre, l'après-midi)

était bonne, les élèves de la grande classe pourraient également y participer au 3ème trimestre. Les sorties piscine (pour tous les élèves) à Châtillon et l'initiation à l'anglais (C.M.2) sont bien sûr maintenues.

Quant au Collège Calmette et Guérin d'Écueillé, l'effectif sera par contre en baisse, passant de 149 à 142, réparti en deux sixièmes (32 élèves), deux cinquièmes (38), deux quatrièmes (36) et deux troisièmes (36). À noter le départ de Mme Lelarge, la principale, pour un poste plus important à Vierzon (720 élèves et une cinquantaine de professeurs) et le départ à la retraite de Mr Ferret, professeur d'anglais.

Nous regrettons tous le départ de Peggy Rousseau, dont le passage à Heugnes pour avoir été bref aura été très apprécié. Elle a été mutée et promue pour devenir directrice de l'école mixte de Bélàbre qui compte cinq classes.B.G.



# LES VENTS

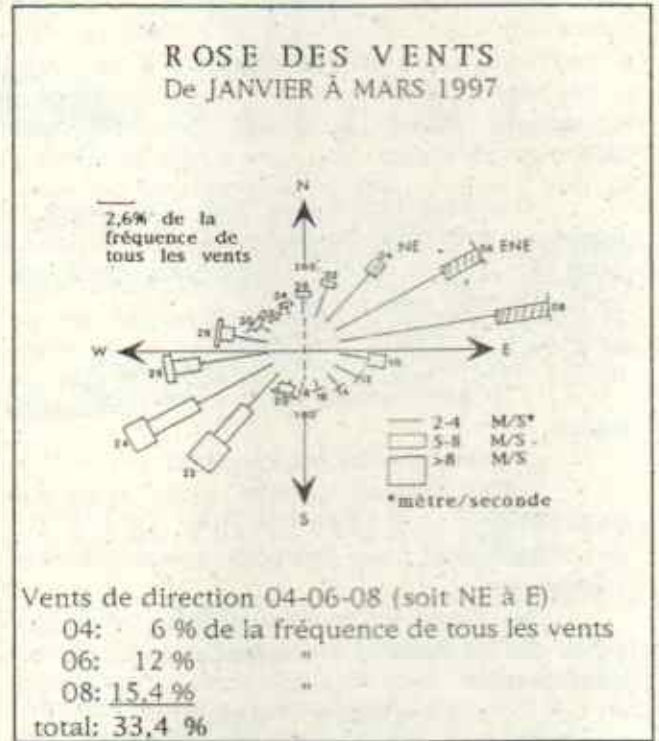
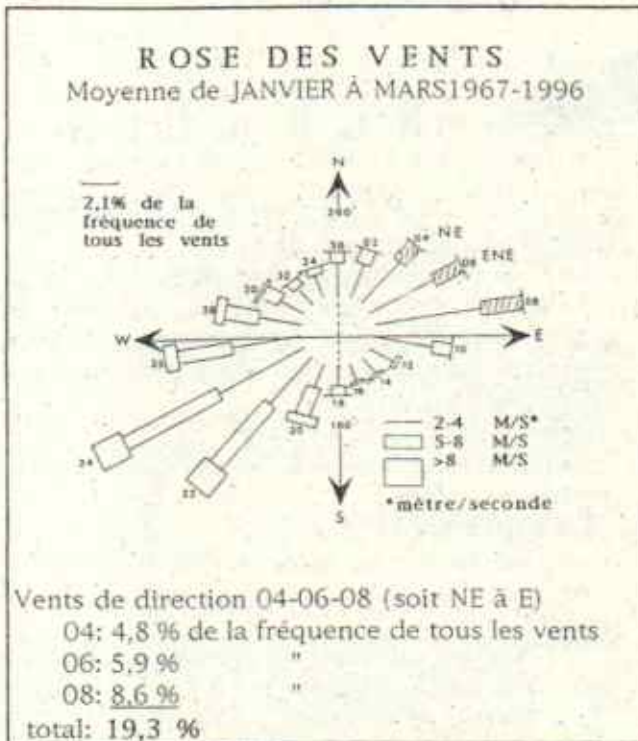


# TOURNENT

Ce n'est pas une illusion. Beaucoup dans la région l'ont constaté et les chiffres sont là pour le prouver. La fréquence des vents orientés Est à Nord Est pour la période qui va de janvier à mars de cette année 1997 est exceptionnelle. Elle est même près d'atteindre le double de la fréquence moyenne de ces vents calculée pour nous par la

station de Météo France de Châteauroux-Déols, moyenne qui porte sur la même période pendant les trente dernières années. En voici la preuve grâce à ces deux Roses des Vents, gracieusement fournies par Météo France Châteauroux-Déols, que nous remercions bien vivement en la personne de Monsieur Pellegrini.

M.D.



## MOIS DE JUIN

## COPIEUSEMENT ARROSÉ

Mais on a déjà vu pire... et mieux!

A) Grâce aux statistiques communiquées par Météo France Châteauroux-Déols (standard: 02 54 08 58 58) le voile est levé! Le mois de juin 1997, tout pluvieux qu'il fut, n'aura pas été le pire ni le meilleur de tous! Voici pour vous en

convaincre la hauteur des précipitations enregistrées par décades pour le mois de juin de cette année, avec en face les records battus au même endroit, c'est à dire à Pellevoisin, et au même moment depuis 1946.

| -A- Pellevoisin  | Statistiques correspondantes depuis 1946 |         |         |               |         |               |
|------------------|--|---------|---------|---------------|---------|---------------|
|                  | Valeur en mm                             | Moyenne | Minimum | Année minimum | Maximum | Année maximum |
| 01 au 10.06.97   | 1.4                                      | 20.2    | 0       | 1950          | 80.9    | 1955          |
| 11 au 20.06.97   | 21.1                                     | 15.7    | 0       | 1949          | 62.7    | 1977          |
| 21 au 30.06.97   | 58.7                                     | 18.1    | 0       | 1949          | 73.0    | 1951          |
| valeur mensuelle | 81.2                                     |         |         |               |         |               |

| -B- Juin: Précipitations en mm |          |             |
|--------------------------------|----------|-------------|
| Décade                         | Déols    | Pellevoisin |
| 1ère Décade                    | 10.6 mm  | 1.4 mm      |
| 2ème Décade                    | 17.6 mm  | 21.1 mm     |
| 3ème Décade                    | 76.4 mm  | 58.7 mm     |
| Mois                           | 104.8 mm | 81.2 mm     |

B) En fait on a remarqué qu'après un début d'année exceptionnellement sec (janvier à avril) et surtout en mars et avril, les mois de mai et de juin ont été très arrosés.

On note même un record de précipitations pour la 3ème Décade de juin à Châteauroux-Déols avec 76.4 mm de pluie. Du jamais enregistré depuis l'ouverture de la station en 1893!M.D.





# TOUT SUR LA CHASSE ET LES PERMIS

Rendez-vous - L'Assemblée Générale de la Société de Chasse aura lieu le dimanche 31 août à la Maison des Associations. Les sociétaires sont invités à y venir nombreux. R.L.

## PRÉFECTURE DE L'INDRE DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT OUVERTURE ET CLÔTURE DE LA CHASSE

dans le département de l'Indre pour la campagne 1997-1998

La période d'ouverture générale de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixée du 28 septembre 1997 à 8 heures au 28 février 1998 à la tombée du soir,

| ESPÈCES DE GIBIER                                      | DATES D'OUVERTURE                                     | DATES DE FERMETURE                                | CONDITIONS SPÉCIFIQUES DE CHASSE   |
|--|---|---|--|
| PERDIX<br>FAISAN<br>LIEVRE                             | 28 septembre 97<br>28 septembre 97<br>28 septembre 97 | 23 novembre 97<br>04 janvier 98<br>23 novembre 97 | Sauf exception des territoires des communes visées à l'art.2   |
| SANGLIER   | 15 août 97<br>28 septembre 97                         | 27 septembre 97<br>31 janvier 98                  | Uniquement dans les conditions définies à l'article 5ème.<br>Tir à balle obligatoire pour les armes à feu.   |
| CHEVREUIL  | 28 septembre 97                                       | 31 janvier 98<br>28 février 98                    | Tir à balle obligatoire pour les armes à feu.<br>Sauf exception du territoire des communes visées à l'article 2.<br>La fermeture au 28 février 98 ne concerne que la chasse du brocard.  |
| CERF   | 26 octobre 97   | 31 janvier 98                                     | Tir à balle obligatoire pour les armes à feu. Seuls les détenteurs d'un bracelet "Vénérie" pourront chasser le cerf à courre.  |
| BICHE et FAON  | 28 septembre 97                                       | 31 janvier 98                                     | Tir à balle obligatoire pour les armes à feu. Dans le cadre du plan de chasse, le bracelet "Jeune Cervidé" ne concerne que les animaux de l'année. Les bracelets "Biches" peuvent être utilisés pour identifier des "Jeunes Cervidés". |
| DAIM   | 28 septembre 97                                       | 31 janvier 98                                     | Tir à balle obligatoire pour les armes à feu.  |
| CORBEAU FREUX<br>CORNEILLE NOIRE<br>PIE-GEAL-SANSONNET | 28 septembre 97                                       | 28 février 98                                     | Tir interdit en temps de neige.  |
| BECASSE-GRIVE-MERLE<br>TOURTERELLE DES BOIS            | 28 septembre 97                                       | Fixée par l'article L. 224-2 du Code Rural        | Du 1er février 98 à la date de clôture, la chasse de la bécasse, des grives et du merle est autorisée exclusivement dans les bois de plus de trois hectares.   |
| PIGEON RAMIER  | 28 septembre 97                                       | Fixée par l'article L. 224-2 du Code Rural        | Chasse en temps de neige autorisée dans les cultures de pois, colza et porte graines de betteraves.  |
| GIBIER D'EAU   | 28 septembre 97                                       | Fixée par l'article L. 224-2 du Code Rural        | Chasse en temps de neige autorisée sur lacs, étangs, rivières, canaux et marais non asséchés.  |
| VANNEAU HUPPE  | 28 septembre 97                                       | Fixée par l'article L. 224-2 du Code Rural        | Tir interdit en temps de neige. Application des horaires de chasse du gibier d'eau.  |

### LE CHASSEUR AYANT UN PERMIS DE CHASSER DÉPARTEMENTAL



| CHASSE   | ACQUITTE          |   |   |                                     |                                    |
|--|-------------------|---|---|-------------------------------------|------------------------------------|
|  | Vignette Fédérale | Redevance Cynégétique Départementale (Perception) | Redevance Additionnelle Grand Gibier Nationale (Perception) | Timbre Fédéral Chevreuil Uniquement | Timbre Fédéral Tous Grands Gibiers |
| Uniquement le petit gibier du département et communes limitrophes      | OUI               | OUI   | NON   | NON                                 | NON                                |
| Le petit gibier et le chevreuil uniquement                             | OUI               | OUI   | NON   | OUI                                 | NON                                |
| Le petit gibier et toutes les espèces de grand gibier                  | OUI               | OUI   | NON   | NON                                 | OUI                                |
| Uniquement le petit gibier du département et hors département          | OUI               | OUI   | NON   | NON                                 | NON                                |
| Le petit gibier hors département, tous les grands gibiers dans le 36   | OUI               | OUI   | OUI   | NON                                 | OUI                                |
| Le petit gibier hors département et le chevreuil uniquement dans le 36 | OUI               | OUI   | OUI   | OUI                                 | NON                                |
| Le grand gibier hors département uniquement                            | OUI               | OUI   | OUI   | NON                                 | NON                                |
| Le grand gibier toutes espèces dans le département et hors département | OUI               | OUI   | OUI   | NON                                 | OUI                                |





**LE PERMIS DE CHASSER 1997-1998 DANS L'INDRE  
TABLEAU COMPLET DES TAXES**

| VALIDATION DÉPARTEMENTALE                              |                   | VALIDATION NATIONALE                                   |                    |
|--|-------------------|--|--------------------|
| Taxe de l'État   | 60,00 frs         | Taxe de l'État   | 60 00 frs          |
| Taxe de la commune                                     | 22,00 frs         | Taxe de la commune                                     | 22,00 frs          |
| Redevance cynégétique                                  | 195,50 frs        | Redevance cynégétique                                  | 1002,00 frs        |
| Total:   | 277,50 frs        | Total:   | 1084,00 frs        |
| Vignette fédérale Indre (obligatoire)                  | 295,00 frs        | Vignette fédérale Indre (obligatoire)                  | 295,00 frs         |
| <b>Total permis départemental simple</b>               | <b>572,50 frs</b> | <b>Total permis national simple</b>                    | <b>1379,00 frs</b> |
| Supplément pour le grand gibier et/ou le gibier d'eau: |                   | Supplément pour le grand gibier et/ou le gibier d'eau: |                    |
| Timbre 36 chevreuil                                    | 100,00 frs        | Redevance nationale grand gibier                       | 250,00 frs         |
| Timbre 36 tout le grand gibier                         | 200,00 frs        | et timbre 36 chevreuil                                 | 100,00 frs         |
| Redevance gibier d'eau                                 | 84,00 frs         | ou Timbre 36 tout le grand gibier                      | 200,00 frs         |
|  |                   | Redevance gibier d'eau                                 | 84,00 frs          |
| <b>Total permis départemental complet</b>              | <b>756,50 frs</b> | <b>Total permis national complet</b>                   | <b>1813,00 frs</b> |
| o u  | 856,50 frs        | o u  | 1913,00 frs        |

**PLAN DE CHASSE**

| Taxes dues par les bénéficiaires du plan de chasse à la Fédération Départementale des Chasseurs |            |
|---|------------|
| Cerf  | 492,00 frs |
| Daim  | 240,00 frs |
| Chevreuil   | 89,00 frs  |



**A.S. HEUGNES - HOURRAS ET BRAVOS!**

**CINQUIÈME DIVISION**

Heugnes termine la saison 3ème sur 12 et monte en 4ème Division suite à la suppression de la 6ème Division. L'objectif fixé en début de saison est atteint. Hourra!

**SIXIÈME DIVISION**

Heugnes finit 8ème sur 10 et du fait de la suppression citée plus haut passe légitimement en 5ème Division. Bravo!

**VÉTÉRANS**

La saison aura été glorieuse puisque l'équipe termine 1ère de la Poule. Bravo! Mais... elle est éliminée en quart de finale du Championnat Excellence par Buzançais aux tirs aux but le 23 mai dernier.

**Moins de 15 ANS**

L'équipe finit 1ère de la Poule en 2ème Division.

Elle participe à la Poule Finale et se classe 3ème sur 4. Bravo!

**Moins de 13ANS**

Eux aussi finissent 1er de la Poule en 2ème Division. Ils accèdent en 1ère Division. Hourra! et finissent 2ème de leur Poule. Bravo!

**Moins de 11ANS**

Les benjamins font figure honorable et se classent 4ème sur six au Championnat. Bravo!

**POUSSINS**

Bravo! Ils ont participé au plateau débutant (pas de classement).

**ÉQUIPES EXTÉRIEURES**

Rendez-vous dans le prochain numéro du Carillon pour le compte rendu détaillé de la rencontre-choc PSG-LECH POSNAN sur le terrain d'Heugnes du 14 juillet.

M. D.

**HORAIRES DES BUS POUR L'ÉTÉ jusqu'au 3 septembre 1997**

| LIGNE 3 - CHATEAUROUX - PELLEVOISIN - ÉCUEILLE |       |      |                           |       |         | PELLEVOISIN - BUZANCAIS |      |                     |       |
|--|-------|------|---------------------------|-------|---------|-------------------------|------|---------------------|-------|
| Lu. Ve.  | Me.   | Sa.  | Arrêts                    | Sa.   | Lu. Ve. | Me.                     | Ve.  | Arrêts              | Ve.   |
|  | 13.05 |      | ÉCUEILLE                  |       |         | 18.05                   | 9.20 | PELLEVOISIN         | 12.10 |
|  | 13.20 |      | HEUGNES                   |       |         | 17.55                   | 9.30 | VILLEGOUIN          | 12.00 |
| 13.25  | 13.25 |      | PELLEVOISIN               |       | 17.50   | 17.50                   | 9.37 | ARGY                | 11.53 |
| 13.30  | 13.30 |      | ARGY                      |       | 17.42   | 17.42                   | 9.45 | BUZANCAIS Croissant | 11.47 |
| 13.35  | 13.35 |      | SOUGE                     |       | 17.38   | 17.38                   |      | BUZANCAIS Marché    | 11.45 |
| 13.38  | 13.38 |      | ST PIERRE DE LAMPS        |       | 17.35   | 17.35                   |      |                     |       |
| 13.45  | 13.45 |      | FRANCILLON                |       | 17.30   | 17.30                   |      |                     |       |
| 13.50  | 13.50 |      | VILLEGONGIS               |       | 17.25   | 17.25                   |      |                     |       |
| 13.55  | 13.55 | 9.00 | VINEUIL*                  | 11.47 | 17.20   | 17.20                   |      |                     |       |
| 14.00  | 14.00 | 9.05 | VILLERS*                  | 11.42 | 17.15   | 17.15                   |      |                     |       |
| 14.15  | 14.15 | 9.25 | CHATEAUROUX Gare routière | 11.25 | 17.00   | 17.00                   |      |                     |       |

\* Le samedi, les localités de VINEUIL et VILLERS sont desservies par la ligne n°2

Gratuit pour les enfants de - de 10 ans accompagnés d'un parent.  
Recommandations: certains arrêts étant facultatifs, faire signe au conducteur.  
**RENSEIGNEMENTS**  
Hall de la Gare Routière de Châteauroux  
Tél: 02 54 22 13 22



# LES TROIS DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX



## Réunion d'avril 97

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mr Garnier, Maire, le dernier vendredi du mois, a pris les décisions suivantes:

Décide de l'achat de 4 stands de 4x4m aux Ets R.M. Entrepot d'Écueillé.

Décide de préparer les dossiers pour l'attribution des subventions E.A.R. 1998. Dans cette optique, des devis seront demandés dès maintenant pour établir un dossier en prévision de la réfection de la toiture de la Mairie. Seront sollicitées les entreprises Depont (Palluau), Chevreau (Dun le Poëlier), Bertrand (Selles-sur-Nahon), Mayé (Valençay), Guérineau (Loché-sur-Indrois), Labracherie (Le Grand Pressigny), Marchand (Ville-dieu). Une démarche identique sera effectuée auprès des Ets Cloué de Crotz, la SA Cloué de Gehée et les Ets Moreau de Buzançais pour l'achat d'un tracteur et d'une débroussailleuse.

Autorise Mr Laurent Bonneau à drainer à ses frais les deux parcelles de terre communales cadastrées section A, N°159 et 160 sises lieudit "les Quatre Marchais".

Accepte de prêter les stands de la Commune à Mr et Mme Philippe Moulin pour l'organisation de leur marché à la ferme. Consent à la résiliation du bail de Mr Philippe Blancheton au 30 avril 97, en raison de sa mutation professionnelle à Issoudun.

Décide d'inscrire une recette de 53 885 frs à l'article 7331 du budget communal, provenant de la taxe des ordures ménagères et une dépense du même montant à l'article 7396 attendu que la Communauté de Communes est dans l'incapacité de collecter cette taxe, la décision la concernant a été prise après le 1er juillet 96. Refuse la demande de participation financière présentée par

le Collège Privé Mixte de Châtillon-sur-Indre.

Prend acte du courrier de Melle Emmanuelle Ecckhout qui recherche un emploi.

Décide de consulter la D.D.E avant de se prononcer sur la demande déposée par Mr Pascal Magloire lequel souhaite acquérir un terrain communal.

Procède à la désignation des assesseurs du bureau de vote constitué à l'occasion des élections législatives des 25 mai et 1er juin 1997. M.D.



## Réunion de mai 97

Réuni autour du Maire Bernard Garnier, le Conseil Municipal, au cours de sa dernière réunion, a suivi la présentation de Mr Franquin, ingénieur T.P.E. Châtillon-Valençay. En prévision des améliorations à l'environnement qu'il y aura lieu d'exécuter nationalement et sur le plan européen d'ici à 2005, Mr Franquin expliquait schématiquement comment dans une commune l'important problème des eaux usées pouvait être traité au mieux par l'établissement d'un Schéma Directeur d'Assainissement (20 000 à 40000 frs subventionnés à 80%) et d'un G.A.R.N.U., en clair Guide d'Application du Règlement National d'Urbanisme, totalement pris en charge par la D.D.E.

Étant donné la complexité des choses, une autre réunion sera fixée dans les semaines à venir afin d'entrer plus en détail dans le vif des opérations.

Passant aux projets de dossiers à présenter au F.A.R., le Conseil Municipal a décidé d'adresser un descriptif précis des travaux à effectuer à chacune des entreprises déjà contactées pour un devis pour le toit de la Mairie. C'est parce que le toit est extrêmement travaillé et ouvragé que cette démarche supplémentaire s'est imposée.

Pour l'achat d'un nouveau tracteur et d'une débroussail-

leuse, une délégation du Conseil Municipal rendra visite à chacun des concessionnaires concernés avant que ne soit prise une décision.

Finalement le Conseil a pris acte du courrier de l'A.S. Heugnes relatif aux aléas de l'approvisionnement en eau chaude des douches au stade. Dans un premier temps on fera réviser le matériel existant. M.D.



## Réunion de juin 97

Effectif et budget renforcé pour l'école à Heugnes.

Avec Bernard Garnier, Maire de la Commune, le Conseil Municipal assemblé pour sa réunion mensuelle a prévu d'accroître, au budget supplémentaire, la part allouée à l'école pour la rentrée prochaine. Cette décision a été prise du fait de l'augmentation du nombre d'élèves qui effectueront leur scolarité maternelle et primaire à Heugnes. Ce dont le Conseil Municipal est particulièrement satisfait.

De 32 élèves pour l'année scolaire 96-97, l'effectif va passer à 40 élèves pour l'année 97-98. L'augmentation se répercutera sur la fréquentation de la cantine scolaire.

Il y aura donc 7 élèves en CM2, 4 en CM1, 4 en CE2, 4 en CE1, 8 en CP, 5 en maternelle grande section, 6 en moyenne section et 2 en petite section.

Au cours de cette même réunion le Conseil a pris une délibération suite à la dissolution du Syndicat de Voirie du Canton d'Écueillé dont les actifs doivent être versés aux Communes adhérentes. La répartition des actifs proposés est acceptée, soit pour la Commune une somme de 52 912 frs.

On a par ailleurs pris connaissance du pré-projet de Charte du Contrat de Pays communiqué à la suite des différentes réunions de commissions concernées.

M.D.



## ÉTAT CIVIL DU 2ÈME TRIMESTRE 1997

Naissance - Pauline CHYMIK née à Châteauroux le 16 mai 1997

Mariage - Bruno MAUDOUIT et Sylvie DEPOND le 29 mai 1997

Décès - Marie-Thérèse DOIREAU veuve BOTTIN, décédée à Heugnes le 2 juin 1997






# LES GRAINES SURPRISES SE DÉMASQUENT

Si vous aviez dans le petit sachet joint au Carillon n°7 de minuscules graines noires, grosses comme des puces, il s'agissait de graines d'ÉPINARDS - FRAISES.

C'est un légume décoratif, comestible, qui s'utilise comme l'épinard, cuit ou en salade.

Après la floraison apparaissent des fruits rouges et juteux dont le goût rappelle celui des fraises remontantes. Si vous avez semé ces graines vous avez déjà du les voir lever et fleurir. Si vous ne les avez pas encore plantées, vous pouvez le faire jusqu'à la fin août, en pots, en pleine terre ou en serre. Rappelons que ces graines ont été gracieusement fournies par les Jardins du Nahon à Heugnes.

 Si dans votre sachet se trouvaient deux graines de la forme de pépins de citrouille en un peu plus petit, c'est que vous

aviez des graines de PATIDOUX (encore appelées boulettes douces, courges châtaignes ou pudding sucré!), de la famille des cucurbitacées. Vous la récolterez à partir de mi-septembre et pourrez très simplement la déguster.

Faire cuire le fruit en entier dans une cocotte avec un peu d'eau après l'avoir lavé. Laisser cuire 30 minutes environ. Laisser tiédir et décalotter. Déguster la chair sous la peau, à la petite cuillère. On croirait goûter une pâte de frangipane. On peut aussi se servir des patidouxs comme soupière en les évidant à cru! Ou encore confectionner avec la chair des potages façon potage à la citrouille et des flans sucrés.

Nous seront content de savoir ce qu'il est advenu de vos plantations. Merci de nous le dire! (un petit mot adressé à: "Le Carillon - Mairie d'Heugnes, 36180 Heugnes).

M.D.



## "À LA DÉCOUVERTE DE NOS VILLAGES"

Comme nous l'avions relaté dans notre précédent numéro (N°7 page 8), seront organisées en relation avec le C.I.V.A.M. de Valençay des journées "découverte de nos villages" durant tout l'été. Plusieurs réunions nous ont permis de mettre sur pied les programmes définitifs (date, horaire, lieu de rendez-vous, thème...).

### Dimanche 29 juin - Villentrois

Toute la journée, rendez-vous à 9h place de l'Église. Thème: les produits du terroir avec visite à 14h45 d'une cave champignonnière.

### Dimanche 13 juillet - Levroux

Après-midi, rendez-vous 15h à la maison de bois. Thème: savoir-faire levroussain (parchemin et culture de rosés).

### Dimanche 20 juillet - Luçay-le-Mâle

Après-midi, rendez-vous 15h place de l'Église. Thème: châteaux d'hier et d'aujourd'hui (Alleman-dièrre, les Cognées, Oublaise).

### Dimanche 27 juillet - Moulins-sur-Céphons

Toute la journée, rendez-vous à 9h au Dolmen. Thème: du Dolmen aux Pyramides (Dolmen, ferme XVIIIème, ancienne forge).

### Vendredi 8 août - Poulaines

Toute la journée, rendez-vous à 9h au parking de la mairie. Thème: la route du lait (ancienne laiterie d'Espaillat, chèvrerie, laiterie de Varennes).

### Samedi 9 août - Châtillon-sur-Indre

Après-midi, rendez-vous à 15h place du Champ de Foire. Thème: regards sur le patrimoine (vieux Châtillon, lecture du paysage...)

### Samedi 23 août - Varennes-sur-Fouzon

Toute la journée, rendez-vous à 9h au Four à Chaux. Thème: fête de la Chaux (maison du passeur, exposition C.E.R.P., ouverture du four à chaux).

### Dimanche 24 août - Frédille - Gehée - Heugnes - Jeu Maloches - Selles-sur-Nahon - Les curiosités du Haut Nahon

Toute la journée, rendez-vous à 9h au Centre Bourg de Frédille. Visite de l'Abbaye du Landais. À 10h30, Selles-sur-Nahon, visite de la Chapelle et de la chèvrerie de Mr et Mme Coëtmeur à 11h. À midi, déjeuner à l'Auberge d'Heugnes (70 frs tout compris) ou pique nique. Puis visite du manoir de Narbonne de Jeu Maloches à 14h30, du Moulin de Migné à Gehée à 15h30, d'une exposition sur le petit train du Blanc-Argent montée par la SABA. Pot de l'amitié à 18h à la Maison des Associations d'Heugnes.

### Dimanche 31 août - Écueillé

Après-midi, rendez-vous place du 8ème Cuirassiers. Thème: promenades sur trois anciennes paroisses (Hervault, Vieille Église, Cloué).

### Samedi 13 septembre - Préaux

**Willegouin**  
Toute la journée, rendez-vous à 9h à la salle des Fêtes de Préaux. Thème: sources, arts et traditions (lavoirs, moulin, source de l'igneraie, ferronnier d'art).

Il est demandé 15 frs de participation pour une demi-journée et 20 frs pour une journée complète. Pour de plus amples renseignements, téléphonez:

à la Mairie ou au C.I.V.A.M. de Valençay:  
02 54 00 04 42. B.G.

LE CARILLON - Bulletin Municipal réalisé par la Commission de l'Information -  
Conception et coordination Martine Denisot - Imprimé sur papier recyclé  
Mairie - 36180 HEUGNES - tel: 02 54 39 01 85 - fax: 02 54 39 07 06